L'Écho-rridor

Journal d'information de la Fondation du Mont St-Bruno

AUTOMNE 2006

Chères membres, chers membres,

C'est avec plaisir que nous vous transmettons la deuxième édition du journal d'information de la Fondation du Mont St-Bruno contenant les dernières nouvelles du Corridor forestier et un article fort intéressant sur la Fiducie foncière du Mont Pinacle.

Bonne lecture à tous,
Louis Mercier, président

Des dizaines d'hectares protégés dans le Corridor forestier !

Dès ses débuts, le projet du Corridor forestier du mont Saint-Bruno s'est donné comme objectif d'accompagner dans leurs démarches les propriétaires désireux de s'engager volontairement dans la protection de leurs milieux naturels.

Protéger une partie ou la totalité de sa propriété implique plusieurs étapes. C'est pourquoi toute une équipe de professionnels est à la disposition du propriétaire, et ce, tout au long de sa démarche de conservation. Un biologiste fait d'abord une évaluation écologique de la propriété. On y relève les espèces fauniques et floristiques, mais aussi les milieux humides et les habitats d'espèces à statut particulier. Par la suite, le propriétaire est rencontré. On lui remet alors un cahier du propriétaire contenant toute l'information sur les attraits naturels de sa propriété et les différentes options de conservation. Le propriétaire peut alors choisir parmi les différentes options de conservation qui s'offrent à lui. Celles-ci peuvent aller de la déclaration d'intention jusqu'à la donation. Ces options tiennent compte des objectifs et des intérêts du propriétaire.

Plusieurs raisons amènent les propriétaires à vouloir protéger leurs milieux naturels. Alors que certains désirent assurer la protection de la faune et de la flore, d'autres veulent préserver la beauté des paysages, la qualité de l'air ou tout simplement préserver ces attraits naturels pour les générations futures. D'autres encore, comme les forestiers, tirent des revenus de la forêt et souhaitent la garder en santé et productive.

Depuis le mois de juillet 2006, des dizaines d'hectares de propriétés privées ont fait l'objet d'ententes de conservation à Saint Bruno, Varennes, Verchères et La Prairie. Cinq propriétaires se sont ainsi engagés à conserver l'aspect naturel de leur propriété et à appliquer les recommandations de protection présentées dans son cahier du propriétaire.

Plus il y aura de propriétaires qui signeront des ententes de conservation, plus la région sera assurée de la pérennité de ses joyaux de la nature qui foisonnent de vie. Ce geste de conservation aujourd'hui aura d'importantes répercussions positives dans les années à venir.

Romy Bazo
Chargée de projets

La Fiducie foncière du Mont Pinacle

Quelques jours passés, je me suis promené sur le flanc du Mont Pinacle. L'hiver se pointait à l'horizon, le sommet était légèrement enneigé, mais s'était encore bien l'automne, le soleil était au rendez-vous et embellissait la montagne. J'étais sur le sentier de la Fiducie foncière du Mont Pinacle, un sentier de quatre km de long, formant deux boucles, bien aménagé avec des panneaux d'interprétation qui expliquent le chemin, la faune et la flore qu'on y rencontre. Quel bonheur! Bonheur à savoir que la lutte fratricide qui ravageait Frelighsburg dans les années 1980/90 concernant la vocation du Mont Pinacle semblait loin derrière nous. Bonheur à savoir que je marchais sur un terrain protégé par une fiducie qui a été créé par des citoyens de Frelighsburg et des alentours pour préserver une des dernières montagnes sauvages proche de Montréal pour la collectivité et pour des générations futures.

La Fiducie foncière Mont Pinacle est un organisme sans but lucratif, incorporée depuis 1991, qui a pu acquérir en 1993 un terrain de 59 ha (environ 146 acres) dans la zone prévue d'après le plan de zonage pour un projet privé d'un centre récréo-touristique avec des condos, du ski et du golf.

L'acquisition du terrain et l'aménagement des sentiers de marche a été possible grâce à des dons des particuliers et des organismes locaux sensibilisés à la protection du Mont Pinacle. Présentement, la Fiducie compte environ 100 membres et elle sollicite des dons par différentes activités comme un dîner bénéfice annuel ou des activités de loisirs scientifiques comme des conférences. La Fiducie veut assurer également la préservation des terrains sur et autour du Pinacle en offrant aux propriétaires des ententes de servitude de conservation. Ceci peut permettre à un propriétaire de bénéficier d'une certaine exemption des taxes foncières sans renoncer à sa propriété. Présentement, 70 ha (173 acres) de terrains privés, écologiquement significatifs, sont protégés par des ententes avec la Fiducie.

Les sentiers de la Fiducie ne nous amènent pas encore au sommet du Mont Pinacle, mais la conscience de l'importance de préserver cette montagne est aujourd'hui si bien présente dans la population qu'il me semble peu probable de revoir une confrontation entre développement et conservation comme nous l'avons vu 20 ans passés.

Peterjürgen Neumann
Membre du CA

On aménage le Corridor forestier !

La Fondation du Mont St-Bruno et Nature-Action Québec procèdent actuellement à la réalisation de 5 PAMOCs dans le Corridor forestier. En partant des plans d'aménagement forestiers ainsi que des plans forêt-faune déjà existants, nous avons créé un plan d'aménagement multiressource avec options de conservation (PAMOC). Au sein de ce plan, les aspects de biodiversité, de conservation et de foresterie durable ont été bonifiés.

Un PAMOC vise à faire connaître aux propriétaires de lots boisés l'ensemble des ressources naturelles de sa propriété ainsi que les options de conservation appropriées pour en assurer la pérennité. De plus, le plan permet de structurer la planification des travaux d'aménagement (forestier, sylvicole et autres.). Bien entendu, le plan doit être en respect avec les objectifs du propriétaire et les potentiels qu'offre la propriété.

Cet été, nous avons donc procédé aux inventaires forestiers, floristiques et fauniques sur cinq propriétés, totalisant 67 hectares. L'analyse des données recueillies et la conception des plans d'aménagement se feront dans les mois à venir.

Le défi est grand cette année, car nous avons cinq propriétaires qui vivent des situations complètement différentes les uns des autres : une érablière vieille de 300 ans qui débute sa sénescence, une forêt en zone inondable, la sensibilisation au grand public, etc. Également, force est de constater que bon nombre de propriétaires sont interventionnistes. Il faut donc trouver un juste milieu entre les interventions anthropiques et celles de la nature.

Karine Lehoux
Chargée de projets

Fondée en 1996, la Fondation du Mont St-Bruno est un organisme sans but lucratif. Une réalisation de :
C.P. 172, St-Bruno-de-Montarville (QC) J3V 4P9. Téléphone : (450) 653-3199 Télécopieur : (450) 653-8943.
Courriel : Fondation_mont_st_bruno@hotmail.com
Avec la participation du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du Gouvernement du Canada.

FONDATION DU MONT ST-BRUNO